

**Visite de Sanjay Verma,
Paris, 5-11 Décembre 2014**



Amnesty International lance les «10 jours pour signer » à partir du 3 décembre 2014 pour inviter les citoyens du monde entier à agir en faveur des personnes en danger et de la protection des droits humains. Chacun est appelé à passer à l'action en signant les pétitions sur www.10journspoursigner.org.

A cette occasion, Amnesty International a l'honneur d'inviter M. Sanjay Verma à venir témoigner en France.

Rescapé de Bhopal, aujourd'hui devenu activiste, Sanjay Verma avait cinq mois quand la catastrophe chimique frappe sa ville dans la nuit du 2 au 3 décembre 1984. Le nuage de gaz toxique qui s'échappe de l'usine de pesticides de Union Carbide entraîne la mort de 10 000 personnes dans les heures qui suivent, dont les parents et 5 des frères et sœurs de Sanjay Verma. Aujourd'hui, le bilan s'élève à 22 000 morts, et plus de 570 000 personnes ont continué d'être exposées à de fortes concentrations de gaz toxiques.



Placé en orphelinat après la catastrophe chimique, Sanjay Verma s'engage dans les mouvements des victimes de Bhopal afin de mobiliser l'attention publique et défendre les droits des victimes. Il a témoigné depuis en France, aux Etats-Unis ou au Canada et son histoire a été portée à l'écran dans le documentaire primé *Bhopali*.

Trente ans après les faits, le site de Bhopal n'a toujours pas été nettoyé et aucune véritable enquête n'a été menée sur les causes de la fuite et ses conséquences. Alors que les entreprises impliquées se dérobent à la justice, les victimes n'ont toujours pas obtenu justice.

Contacts :

Muriel Treibich, Coordinatrice Acteurs économiques et droits humains
01 53 38 65 94 ; mtreibich@amnesty.fr